

Renseignements généraux

Nouvelles procédures à partir de l'automne 2010.

À partir de l'automne 2010, le programme, en version papier, ne sera disponible qu'au bureau de l'Académie. Le programme ne sera donc plus envoyé par la poste. Vous pourrez consulter notre programme, en tout temps, sur notre site web où vous trouverez une foule de renseignements ainsi que toutes les mises à jour.

Programmation de l'Académie

L'Académie souscrit aux principes de respect de l'environnement et encourage ses membres à consulter la programmation complète au www.academiedesretraites.ca L'Académie publie deux programmes par année : Automne et Hiver-Printemps.

Heures d'ouverture de l'Académie

Les bureaux de l'Académie sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Congés : les bureaux seront fermés, pour le congé estival, du 1er juillet au 2 août 2010.

Congés fériés : les 2, 5 avril, 24 mai et le 24 juin 2010, toutes les activités sont suspendues et le bureau est fermé.

Suggestions et commentaires

Nous vous invitons à nous faire part de tout commentaire ou suggestion de cours, conférences ou activités afin de vous offrir une programmation à votre goût. Vous avez une plainte à formuler? La direction de l'Académie recevra vos plaintes, de préférence par écrit, et les transmettra au comité d'éthique et des plaintes qui l'étudiera en toute confidentialité, selon les procédures convenues.

Évaluation des cours et activités

L'évaluation nous permet de connaître votre appréciation et de cibler davantage vos besoins en matière de formation et d'activités. Le sommaire des résultats est transmis aux responsables pour qu'ils en prennent connaissance et puissent apporter les changements souhaités, s'il y a lieu.

Message aux membres

Près de 900 personnes reçoivent régulièrement par courriel de l'information d'intérêt général. Ce service nous permet de rappeler régulièrement nos activités, événements spéciaux et programmes. Faites-nous part de votre adresse électronique, lors de l'inscription ou en cours d'année. Soyez assurés que ces adresses seront réservées exclusivement aux messages de l'Académie et ne seront pas communiquées à d'autres organismes ou particuliers. L'Académie ne communiquera pas avec les membres pour confirmer la tenue d'une activité annoncée, sauf si elle est annulée ou s'il y a des modifications. **Le message du mardi se retrouve également sur notre site web.**

Carte de membre

Pour être membre en règle de l'Académie, vous devez :

- Être âgé de 50 ans et plus
 - Acquérir une carte de membre annuelle au montant de 25 \$
- Cette carte doit être renouvelée annuellement. La cotisation n'est pas remboursable.

Voici les avantages d'être membre de l'Académie

- Participer **gratuitement** au club de marche, au programme Viactive Plus, au club de lecture, au club de bridge et à certaines conférences de l'Académie
- Participer aux **activités** communautaires et aux **événements** spéciaux de l'Académie
- Participer aux différents **cours** de l'Académie en profitant d'un coût très avantageux
- Bénéficier de **rabais** allant de 5 \$ à 10 \$ pour les différents sorties, activités et conférences de l'Académie
- Bénéficier de **rabais**, sur présentation de votre carte de l'Académie, à la Librairie du Soleil, à la Sporthèque, chez Sports Experts et à la Boutique Atmosphère des Promenades de l'Outaouais

Inscription Automne 2010 – Nouveau fonctionnement

Le programme, format papier, sera disponible à partir du **24 août** lors de notre journée Porte Ouverte. La période d'inscription pour nos cours, conférences et activités sera du **24 août au 7 septembre**. Veuillez noter qu'à partir de l'automne 2010, la Porte Ouverte ne sera que d'une seule journée. Les formateurs et responsables seront présents pour vous rencontrer et répondre à vos questions. Au menu : démonstrations et présentations spéciales de cours et activités; salon permanent; kiosque d'information et d'inscription; service de cantine. Vous pourrez consulter la programmation, sur notre site web, à partir du 16 août. **Aucune inscription avant le 24 août.**

Programmation Été 2010:

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de programme d'été en 2010

Politique d'inscription :

- Inscription par téléphone acceptée pour paiement fait par Visa et Mastercard. « **NOUVEAUTÉ** »
- Inscription par la poste acceptée (formulaire disponible à www.academiedesretraites.ca)
- Paiement accepté : chèque, argent, visa, mastercard, Interac. « **NOUVEAUTÉ** »

Politique de remboursement :

- La totalité des frais sera remboursée s'il y a annulation par l'Académie; nous vous appellerons.
- Aucun remboursement, ni crédit ne sera autorisé après le début du 2^e cours
- Aucun remboursement, ni crédit ne sera autorisé après la date limite d'inscription d'une activité.
- Aucun remboursement n'est fait pour les conférences ou les activités de 25 \$ ou moins.
- Un montant de 15 \$ sera retenu pour toute demande de remboursement, exception faite des activités dont le coût d'inscription est de 100 \$(inclusivement) ou plus, dont la retenue sera de 25 \$.

LA PROMOTION « AMÈNE UN AMI » CONTINUE

Amenez **un ami** à s'inscrire comme **NOUVEAU** membre à l'Académie des retraités et obtenez **50% de réduction** sur le coût de votre carte de membre. Amenez **deux nouveaux amis** et recevez votre carte de membre **gratuitement**.

TEMPÊTE DE NEIGE

LORSQU'ON ANNONCERA À LA RADIO OU À LA TÉLÉVISION QUE TOUTES LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS SONT FERMÉES, L'ACADÉMIE DES RETRAITÉS FERMERA ÉGALEMENT SES PORTES. POUR VÉRIFIER, TÉLÉPHONEZ AU 819 776-5052. SOYEZ TRÈS ATTENTIF!